



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 8 juin 2018  
Convocation des conseillers :  
le 8 juin 2018

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 15 juin 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Taina Bofferding, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général  
Excusés : Daniel Codello, Mike Hansen, Luc Majerus, Denise Biltgen, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

### Le Conseil Communal;

**Objet : 9. CIGL-Esch ; budget pour l'exercice 2018 ; décision**

Vu sa délibération du 17 mai 2013 portant approbation de la convention du 14 mai 2013 entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'association sans but lucratif « Centre d'initiative et de gestion local Esch-sur-Alzette » (CIGL Esch) avec siège social à Esch-sur-Alzette, concernant la création, le développement et la promotion d'une nouvelle approche socio-économique en développant des synergies entre les différents acteurs socio-économiques sur le plan local par des actions et projets visant la création d'un environnement favorable à l'emploi, par la création et le maintien d'emplois et le développement de nouveaux secteurs d'activités;

Considérant que l'alinéa 3 de l'article 2 de cette convention stipule entre autres que «l'Administration communale participe au financement d'activités socio-économiques qui contribuent au développement local. L'apport est défini selon un budget prévisionnel à convenir entre les parties prenantes et à faire approuver annuellement par le conseil communal »;

Vu le budget prévisionnel pour l'année 2018 présenté par le Centre d'Initiative et de Gestion Local Esch-sur-Alzette;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**décide  
à l'unanimité**

d'approuver le budget prévisionnel 2018 présenté par le Centre d'Initiative et de Gestion Local Esch-sur-Alzette.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 20.8.18  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre

